

Procès-verbal de l'assemblée générale du club de karaté France Shotokan de Vaires sur Marne du 12 12 2009

Cette assemblée s'est déroulée à partir de 16h30 dans la salle de réunion du Cossec. 17 membres ou représentés du club étaient présents sur un total de 52 inscrits .

1-Effectifs au 12 12 2009

Les effectifs (licenciés et non licenciés) se répartissent de la manière suivante :

Section adultes (plus de 18 ans) 26 inscrits

Section jeunes (entre 10 et 16 ans) 20 inscrits

Section enfants (moins de 10 ans) 6 inscrits

2-Compte-rendu moral et financier de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé se solde par une perte d'environ 1500 euros . Le bilan prévisionnel qui prévoyait un exercice équilibré n'ayant pas été observé. Les principaux écarts concernent les postes suivants :

Rentrée des cotisations inférieures aux prévisions établies sur la base des effectifs présents et cotisants au 01 10 2008 pour environ 1000 euros.

L'organisation du stage de novembre avec FSK nous aura coûté environ 500 euros non budgété (frais de restaurants payés aux invités et aux adhérents qui avaient réservés et qui n'ont pas honorés leur présence).

L'association ne pouvant se permettre de telles dérives , il est proposé pour l'exercice 2009/2010 un bilan prévisionnel équilibré avec les économies ci-après et un suivi régulier des éventuels écarts :

-Suppression des frais de secrétariat à hauteur de 450 euros

-Suppression des indemnités entraîneurs pour le mois de juin 2010 à hauteur de 430 euros

-Suite à la mise en place du règlement intérieur du club, plus aucun remboursement des cotisations ne sera opéré sauf cas de force majeure soumis au président du club.

-Les cotisations demeurent inchangées pour l'exercice 2009/2010.

-Le budget participation aux stages de FSK demeure inchangé à hauteur de 500 euros

-La demande de subvention à la commune est maintenue à hauteur de celle versée en 2009 soit 600 euros.

Le quitus du bilan 2008/2009 et du prévisionnel 2009/2010 est donné par l'assemblée à l'unanimité des présents.

3-Composition du bureau

Rappel :Le bureau est composé des ceintures noires du de FSK du club , plus des membres élus en assemblée générale.

Pour 2008/2009, le bureau se composait de :

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Roland Verhaeghe | Président |
| Jean-Pierre Vangansbeke | Directeur technique |
| Lionel Recher | Trésorier |
| Sylvie Vandrepotte | Secrétaire |
| Chritophe Reymond | Webmaster |

Christian Bertotti, Jean-Marc Vandrepotte, Rabah Agouni, Jean-Marie Duhaut

Pour 2009/2010, et en fonction des démissions de Sylvie Vandrepotte et de Christophe Reymond , il est demandé à l'assemblée de ratifier :

Le remplacement du poste de secrétaire occupé par Sylvie Vandrepotte par Jean-Marie Duhaut.

Le remplacement du poste webmaster occupé par Christophe Reymond par Didier Michel.

Les entrées au bureau de Didier Michel et de Philippe Prévost.

La suppression du poste de directeur technique en raison du déménagement de Jean-Pierre Vangansbeke en province. Cependant Jean-Pierre gardera un œil sur le club et reste membre du bureau.

A l'unanimité l'assemblée ratifie ces propositions.

4-Activité des différentes sections

Section Adulte : Il est noté un turn over important au sein de cette section cependant les nouveaux inscrits permettent d'assurer des cours avec des effectifs suffisants. Il est rappelé que seule l'assiduité est un gage de progrès et que la participation aux stages de FSK est vivement conseillée notamment les stages spéciaux pour les plus de 18 ans et à partir du 3^{ème} kyu.

Section jeunes : Il est noté un rajeunissement (moyenne d'âge 12/13 ans) des effectifs qui restent stable par rapport à l'année précédente.

Section enfants : En raison de la faiblesse des effectifs, la pérennité de cette section se pose, il s'en suit un débat avec l'assemblée. Cette section permettait d'alimenter la section des jeunes (les ¾ des membres de celle-ci sont issus de la section enfants). D'autres secteurs sportifs de Vaires ouvrent désormais leurs portes à des jeunes de 5 ans et même 4 ans. Cette année la section enfants comporte deux membres de de 5ans et demi à titre expérimental. Pour l'année 2010/2011, il est envisageable à condition d'aménager la pédagogie des cours d'accepter les

enfants à partir de 6 ans révolus dans l'année en cours au lieu de 7 ans actuellement. La survie de cette section ne pourra être assurée qu'à partir d'un effectif minimum de 8 enfants.

5-Passage de grades et fête de clôture

Le dernier passage de grade toutes section confondues aura lieu le samedi 12 juin 2010.

La fête de clôture du club est programmée au 19 juin 2010.

La seance est levée à 18 heures.

Le président

Roland Verhaeghe